

Commune de CHAON (Loir-et-Cher)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 13 MAI 2015

Le treize mai deux mil quinze, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Chaon, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. Patrick MORIN, Maire.

Etaient présents : MM. Patrick MORIN, Alain PAVEAU, Patrick SCIOU, Eric LASSERRE, Guy MARCHAND, Mme Maryse FRIQUET, MM Thierry PFOHL, Bernard VANNIER, Mme Christelle AUPY.

Etait absent excusé : M. Roch HOLLANDE (pouvoir à M. Patrick MORIN).

Convocation : 08 mai 2015

Mme Christelle AUPY a été nommée secrétaire.

Ordre du jour

- Trottoirs Grande Rue : Reprise des trottoirs Grande Rue et de la place du Bourgneuf
Réalisation prochaine. Choix de l'entreprise

Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 26 mars 2015

Les membres de l'assemblée, à l'unanimité, ADOPTENT le procès verbal de la séance du conseil municipal du 26 mars 2015.

Choix de l'entreprise pour la réalisation des trottoirs de la grande rue

Description du projet :

Suite à la dégradation très prononcée des trottoirs de la Grande rue et la Place du Bourgneuf, le maire indique que, comme il l'avait dit, les travaux de rénovation vont être effectués. Il est préconisé d'utiliser un revêtement en béton désactivé plus résistant que le précédent matériau.

Une consultation a été lancée auprès de quatre entreprises (Cassier TP, Clément, Colas et TAE)
Les quatre entreprises ont répondu, à savoir :

Nom de l'entreprise	Devis montant HT	Devis montant TTC
CASSIER TP	54162,00	64994,40
CLEMENT	74293,00	89151,60
COLAS	62478,00	74973,60
TAE	61245,00	73494,00

Après analyse des différentes offres, il s'avère que le devis le plus complet, intégrant les joints de dilatation en briques, est celui préconisé par l'entreprise CASSIER TP, rue du chemin de fer - 18410 ARGENT SUR SAULDRE.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* RETIENT la proposition de l'entreprise CASSIER TP à Argent sur Sauldre (18410) d'un montant de 54 162.00 euros HT pour la rénovation des trottoirs de la Grande rue et de la Place du Bourgneuf. Les travaux devront être effectués dès l'acceptation du devis.

* DONNE tous pouvoirs au Maire à cet effet (signature des pièces administratives, devis, ordre de service, etc.)

Informations et questions diverses

1 - Eclairage public : le début des travaux concernant la remise en état des points lumineux rue des Bruyères, route de Vouzon et rue des Genêts est prévu le 25 mai 2015.

2 - Antargaz : changement de contrat avec des prix beaucoup plus attractifs.

3 - Boulangerie : Présentation de repreneurs potentiels pour la boulangerie.

4 - Buses des fossés :

Le maire propose comme convenu de continuer le busage des fossés sur toute la commune.
Une partie sera donc effectuée cette année.